

Ouvrages

HYDRAULIQUES

de la continuité écologique
des fleuves et rivières
aux projets de territoire

Cahier du
participant



Association Française
des Établissements Publics Territoriaux de Bassin



Colloque
25 et 26
novembre 2010

Cholet Agglomération (salle Tessalis à la Tessoualle) - 49

Sommaire

- Ouvrages hydrauliques : de la continuité écologique des fleuves et rivières aux projets de territoire **fiche 2**
- Rappel du programme des deux journées **fiche 3**
- Visites techniques
 - La Moine **fiche 4**
 - La Sanguèze **fiche 5**
 - La Sèvre Nantaise **fiche 6**
- Séances plénières

Jeudi 25 Novembre 2010

- Séance d'ouverture **fiche 7**
- Introduction : « continuité écologique, contexte et enjeu au niveau national »
 - Direction de l'eau et de la biodiversité - *J.P. RIDEAU* **fiche 8**
 - Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (AFEPTB) - *Guy PUSTELNIK* **fiche 9**
 - EPTB Garonne - *Sylvie ROCQ* **fiche 10**
- Thème 1 : Rivières et biodiversité : pourquoi et comment restaurer nos cours d'eau ?
 - Ouvrages hydrauliques, impacts et solutions pour des rivières vivantes - *Jean René MALAVOI* **fiche 11**
 - La mobilisation d'un EPTB pour faire vivre un projet : l'exemple de la Vienne - *Stéphane LORIOT* **fiche 12**
 - L'implication d'un élu dans un projet de restauration de la continuité, avant, pendant et après - *Serge SAINT* **fiche 13**
- Thème 2 : Patrimoine, paysage et bon état écologique : quelle conciliation possible ?
 - L'évolution des paysages de fond de vallée - *Laurent LESPEZ* **fiche 14**
 - Concilier préservation du patrimoine et continuité écologique, l'exemple de la Sèvre Nantaise - *Laurent DEJOIE et Boris LUSTGARTEN* **fiche 15**
 - Kernansquillec, une action en faveur du patrimoine naturel et industriel - *Jean DAVID* **fiche 16**

Vendredi 26 Novembre 2010

- Thème 3 : Droit et usages : comment surmonter la complexité des droits de l'environnement, de la propriété et des usages ?
 - Les droits applicables à la continuité et aux ouvrages hydrauliques - *Nicolas FORRAY et Anthony NEAUX* **fiche 17**
 - Démarches juridiques : une des clés de la réussite pour l'effacement d'ouvrages sur le bassin de la Loire - *Alexandre DELAUNAY* **fiche 18**
 - Collectivités et Etat : un partenariat réussi pour la restauration de la continuité du Vicoin - *Joseph GUILBAUD* **fiche 19**
- Thème 4 : De la continuité écologique aux projets de territoire : comment prendre en compte et associer la population ?
 - Paysages de fonds de vallée et projet de restauration de la continuité écologique : le point de vue des acteurs - *Régis BARRAUD* **fiche 20**
 - Vers une meilleure conciliation entre usages énergétiques, loisirs et milieux aquatiques - *Mikaël THOMAS* **fiche 21**
 - L'effacement des grands barrages sur la Sélune - *Michel THOURY* **fiche 22**
- Ouverture internationale
 - Continuité écologique : une exception française ? Tour d'horizon européen et international - *Roberto EPPLÉ* **fiche 23**
- Conclusion et clôture du colloque **fiche 24**
 - Liste des participants **fiche 25**



■ Colloque national Ouvrages hydrauliques : de la continuité écologique des fleuves et rivières aux projets de territoire



« Il faut trouver de nouveaux leviers pour restaurer la continuité écologique de nos cours d'eau dans le respect des différents usages et conformément aux engagements pris dans le Grenelle II de l'environnement. En cette année de la biodiversité, c'est un enjeu essentiel pour l'atteinte du bon état écologique des fleuves et rivières de France et la préservation des milieux aquatiques ».

Bernard Cazeau, président de l'AFEPTB, Sénateur et président du Conseil Général de la Dordogne.



« C'est avec plaisir que l'Etablissement Public Territorial de Bassin de la Sèvre Nantaise accueille le colloque de l'AFEPTB. Des visites techniques de terrain sur la Moine, la Sanguèze et la Sèvre Nantaise présentant des exemples d'actions pour la réduction d'impact des ouvrages hydrauliques vous sont proposées. Je vous souhaite à tous la bienvenue dans le bassin versant de la Sèvre Nantaise ».

Jean-Pierre Chavassieux, président de l'EPTB Sèvre Nantaise et conseiller général de Maine-et-Loire.



Colloque parrainé par Chantal JOUANNO, Secrétaire d'Etat chargée de l'Écologie.



9h
Accueil des participants

9h30
Visites techniques
Présentation du projet de réduction des impacts de 6 ouvrages hydrauliques de la Moine au cœur de Cholet puis :

- Option 1 La Sanguèze : abaissement d'un clapet à Mouzillon.
- Option 2 La Sèvre Nantaise : ouverture coordonnée des ouvrages hydrauliques sur la Sèvre amont et abaissement progressif d'un clapet à Cerizay.

12h
Déjeuner

13h15
Discours d'ouverture

- Jean-Pierre CHAVASSIEUX, Président de l'EPTB Sèvre Nantaise.

- Jacques AUXETTE, Président du Conseil Régional des Pays de la Loire.*
- Bernard CAZEAU, Sénateur, Président de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (AFEPTB).
- Chantal JOUANNO, Secrétaire d'Etat chargée de l'Écologie.*

*à confirmer

13h45
Projection du film sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise

14h
Introduction
« Continuité écologique, contexte et enjeu au niveau national ».

- *Direction de l'eau et de la Biodiversité. (à confirmer)*
- AFEPTB
Guy PUSTELNIK
Délégué général.

14h30 - 16h
Rivières et biodiversité : pourquoi et comment restaurer nos cours d'eau ?

- Ouvrages hydrauliques, impacts et solutions pour des rivières vivantes.
Jean René MALAVOI, Géomorphologue ONEMA.
- La mobilisation d'un EPTB pour faire vivre un projet : l'exemple de la Vienne.
Stéphane LORIOT, Directeur de l'EPTB Vienne.
- L'implication d'un élu dans un projet de restauration de la continuité, avant, pendant et après.
Serge SAINT, Président du Syndicat de la Touques.

16h30 - 18h
Patrimoine, paysage et bon état écologique : quelle conciliation possible ?

- L'évolution des paysages de fond de vallée.
Laurent LESPEZ, Maître de conférences à l'Université de Caen.
- Concilier préservation du patrimoine et continuité écologique, l'exemple de la Sèvre Nantaise.
Laurent DEJOIE, Président de l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses affluents.
Boris LUSTGARTEN, Directeur de l'EPTB Sèvre Nantaise.

- Démarches juridiques : une des clés de la réussite pour l'effacement d'ouvrages sur le bassin de la Loire. –
Jean Claude EUDE, Directeur de l'EPTB Loire.
- Collectivités et Etat : un partenariat réussi pour la restauration de la continuité du Vicoin.
Joseph GUILBAUD, Président du Syndicat du Vicoin.

18h
Débat « questions - réponses »

19h -
Temps libre

20h -
Dîner et soirée
(Salle conviviale au Puy Saint Bonnet - Cholet).

8h15
Accueil café

8h45
Ouverture de la session

9h - 10h30
Droit et usages : comment surmonter la complexité des droits de l'environnement, de la propriété et des usages ?

- Les droits applicables à la continuité et aux ouvrages hydrauliques.
Nicolas FORRAY, Directeur-DREAL Centre et Anthony NEAUX, Chargé de mission de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

- Démarches juridiques : une des clés de la réussite pour l'effacement d'ouvrages sur le bassin de la Loire. –
Jean Claude EUDE, Directeur de l'EPTB Loire.

- Collectivités et Etat : un partenariat réussi pour la restauration de la continuité du Vicoin.
Joseph GUILBAUD, Président du Syndicat du Vicoin.

10h30 - 12h
De la continuité écologique aux projets de territoire : comment prendre en compte et associer la population et les usagers ?

- Paysages de fonds de vallée et projet de restauration de la continuité : le point de vue des acteurs.
Régis BARRAUD, Maître de conférences à l'Université de Poitiers.

- Vers une meilleure conciliation entre usages énergétiques, loisirs et milieux aquatiques sur la Dordogne.
Mikaël THOMAS, Chargé de mission de l'EPTB Dordogne.

- L'effacement des grands barrages sur la Sélune : de la concertation à l'action.
Michel THOURY, Président de la CLE du SAGE de la Sélune.

12h
Débat « questions - réponses »

13h
Déjeuner buffet

14h
Ouverture internationale

- Continuité écologique : une exception française ?
Tour d'horizon européen et international.
Roberto EPPLE, Président du réseau européen des rivières.

14h45

Synthèse des deux journées par l'animateur

15h15

Conclusion et clôture du colloque

- Jean-Paul DORON, Vice-Président de l'Union Nationale de la Pêche en France.
- Noël MATHIEU, Directeur de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.
- Gilles BOURDOULEIX, Député maire de Cholet.
- Bernard CAZEAU, Sénateur, Président de l'AFEPTB. –

15h45 -

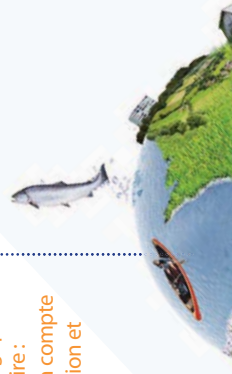
Fin du colloque

A disposition

Espace communication :
Documentation, films, point d'échanges techniques...

Exposition

de photographies :
Paysages des fleuves et rivières, usages et états de conservation des ouvrages hydrauliques ainsi que les travaux réalisés par les Etablissements Publics Territoriaux de Bassin en France afin de réduire l'impact des ouvrages hydrauliques et favoriser la continuité écologique des fleuves et rivières.



Ouvrages

HYDRAULIQUES

de la continuité écologique
des fleuves et rivières
aux projets de territoire

VISITES TECHNIQUES

Colloque
25 et 26
novembre 2010

Cholet Agglomération (salle Tessalis à la Tessoualle) - 49



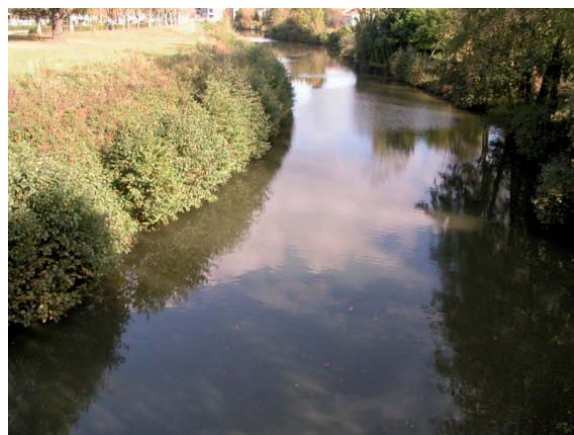
■ Visites techniques : la Moine

Maîtrise d'œuvre pour l'effacement de 6 ouvrages hydrauliques sur la Moine à Cholet (Maine-et-Loire)

Contexte

L'action menée par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Moine, s'inscrit dans le cadre des objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement. Le programme retenu prévoit l'effacement total ou partiel de 6 ouvrages sur la Moine à Cholet.

Ce projet d'effacement fait suite à l'expérimentation d'abaissement des niveaux d'eau menée avec succès depuis l'automne 2006 par le Syndicat, sur deux des six ouvrages : au Plessis et à la Nombretière. Cette opération a notamment pu aboutir du fait de l'abandon des usages et des fonctions historiques de ces ouvrages.



Bief de Grangeard. Oct.2008 - Sources SOGREAH



Ouvrage de Grangeard - déc. 2009 - Sources SOGREAH

Objectifs

La présence d'ouvrages hydrauliques en travers du cours de la Moine perturbe de manière forte le fonctionnement naturel du cours d'eau. Ces impacts sont considérés comme réversibles, avec une amélioration de la qualité physique et biologique du milieu si les ouvrages viennent à disparaître.

Le démantèlement des six ouvrages a donc pour objectif de redonner à la Moine un cours plus naturel mais aussi de retrouver un cours plus attractif, et vecteur de biodiversité.

Le programme de travaux

Le comité de pilotage a retenu le programme général de travaux suivant, à l'issue des études de faisabilité :

• Travaux sur ouvrages

- Démolition complète des chaussées de Grangeard et Ribou et du seuil béton du Parc de Moine,
- Arasement partiel des vannages de Plessis, Carteron et Nombretière.

• Travaux connexes

- Restauration du lit majeur en aval de la chaussée de Grangeard par suppression partielle du parking en remblai.

• Mesures d'accompagnements

- Restauration ponctuelle des berges naturelles
- Protection ponctuelle des murs en rive,
- Aménagements pour la pérennisation des usages existants : parcours canoë, réaménagement des prises d'eau et des abreuvoirs.

Mise en place d'indicateurs de suivi de la qualité du milieu avant et après travaux : inventaires faune-flore, pêches électriques, indices biologiques, campagnes piézométriques.



Maîtrise d'œuvre pour l'effacement de 6 ouvrages hydrauliques sur la Moine à Cholet (Maine-et-Loire) (suite)

L'opération en quelques chiffres

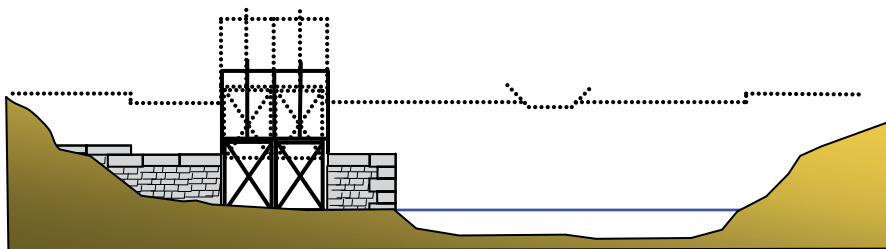
- Renaturation de 7,5 km de rivière aujourd'hui impactés par les ouvrages sur près de 90% de son linéaire
- Plus de 2 ha de zone humide recréée dans le lit moyen du cours d'eau après abaissement des niveaux
- Réduction de 20 à 25 cm des niveaux d'inondation rue de la Mutualité pour la crue de 1983 par décaissement de plus 10 000m³ en lit majeur
- Un total de 66 nouvelles espèces végétales au sein des nouveaux atterrissements, dont 3 espèces patrimoniales
- L'apparition de deux nouvelles espèces piscicoles d'eaux vives (loche franche et goujon)
- Un projet d'environ 1 million €HT subventionné par l'Etat, l'Agence de l'Eau et les collectivités.



Bief de Nombretière. Janv.2009 - Sources SIAMoine



Bief du Plessis - abaissement expérimental Juin 2007
- Sources SIAMoine



Ouvrage de Carteron - Schéma de principe de l'arasement partiel et photo de l'ouvrage (fév. 2009) - Sources SOGREAH

Contacts

Maitre d'Ouvrage : Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Moine
179 avenue des 3 provinces - 49300 Cholet
Tel : 02 41 64 69 55 - Mail : erenou@sevre-nantaise.com

Maitre d'œuvre : Sogreah - Groupe Artelia
8 av Thébaudières • BP 20232 • 44815 St Herblain cedex • France
Tél. : +33 (0) 2 28 09 18 95 • Fax : +33 (0) 2 4 94 80 99 • www.arteliagroup.com



■ Visites techniques : la Sanguèze

L'expérimentation de renaturation de la Sanguèze à la Motte à Mouzillon par le Syndicat d'Aménagement de la Sanguèze

Cette opération baptisée site « pilote » d'expérimentation d'effacement d'ouvrage est portée par le syndicat de la Sanguèze, suivi par un comité de pilotage composé du syndicat, de l'Institution Interdépartementale de la Sèvre Nantaise, de la commune de Mouzillon, de la Fédération de Pêche de Loire-Atlantique, de l'ONEMA, de la police de l'eau, de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques la Gaule Nantaise.

Historique du site

La Sanguèze, affluent de la Sèvre Nantaise, traverse la commune de Mouzillon et plus particulièrement toute sa partie urbaine.

Les aménagements effectués dans les années 80

Réalisation d'un plan d'eau artificiel par l'élargissement de la rivière d'une dizaine de fois sa largeur naturelle et par l'installation d'un clapet.

Les conséquences sur le milieu :

- comblement rapide du plan d'eau de matériaux de diverses natures (sable, vase, matières organiques) ;
- Accentuation des pollutions et de la mortalité des poissons par manque d'oxygénation (stagnation de l'eau) ;
- Intervention chaque été du syndicat avec un oxygénateur pour éviter la mortalité des poissons.



Eutrophisation sur le plan d'eau de la Motte avant abaissement (2004)

L'expérimentation d'abaissement dès 2004

Une action pilote a été conduite à Mouzillon sur la Sanguèze par le Syndicat d'Aménagement de la Sanguèze. L'objectif de cette démarche était de renaturer le site en recréant un écoulement libre de la Sanguèze. Celle-ci participe à l'amélioration de la qualité des milieux et à une limitation de l'envasement et de l'accumulation des pollutions.

- Phase 1 (été 2004) : diagnostic global du site avant abaissement
- Phase 2 (novembre 2004) : abaissement total du plan d'eau en concertation avec les membres du comité de pilotage et les services de police des eaux
- Phase 3 (2005 à 2008) : suivi du milieu et de ses composantes : physiques, chimiques, biologiques et humaines
- Phase 4 (2005-2008) : mise en place d'une nouvelle gestion (accompagnement de la végétalisation de l'atterrissement principal du plan d'eau, enlèvement des alignements de peupliers...).

Aujourd'hui, la Sanguèze a retrouvé un cours plus naturel avec des méandres et une succession de zones de courants rapides avec graviers, sables et d'autres zones de courants plus lents. L'expérimentation a permis une nette amélioration de la diversité écologique du site, en particulier piscicole.

Actions à venir

A l'appui de cette expérience réussie, le syndicat a validé le démantèlement complet de l'ouvrage.

Il a ainsi programmé des actions sur 8 ouvrages principaux de la Sanguèze aval. Ces actions permettront la reconquête de la continuité écologique sur près des 2/3 de la Sanguèze.



La Sanguèze après abaissement du plan d'eau (2010)



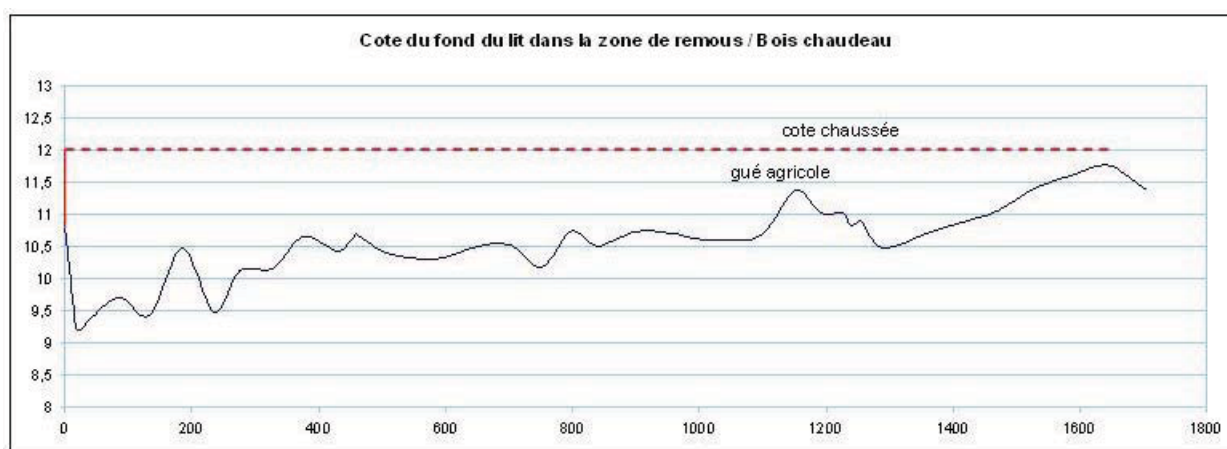
Réduction de l'impact d'une ancienne chaussée de Moulin sur la Sanguèze à Bois Chaudeau

Le site et ses usages

- ancienne chaussée de moulin fondée en titre (antérieure à 1789), de 2.5 m de hauteur de seuil
- propriétaire privé en cours de rénovation du bâtiment
- usage agricole sur le bief
- appropriation importante par les riverains et usagers de la chaussée, de son histoire et du paysage associé.

Les impacts pour le cours d'eau

- hauteur de chute infranchissable pour les poissons
- impact hydraulique de l'ouvrage sur 2000 m de cours d'eau avec absence d'écoulement libre
- sédimentation importante en amont de l'ouvrage (sables essentiellement)
- diversité piscicole faible
- mauvaise qualité de l'eau en période estivale.



Profil en long du bief en amont de la chaussée : potentiel de restauration intéressant

La méthodologie de travail

Une étude de faisabilité avec analyse multicritères de scénarios a été menée. Une concertation importante avec les riverains et usagers a été engagée via la mise en place d'un groupe de travail. Ce dernier s'est réuni sur site à plusieurs occasions afin de :

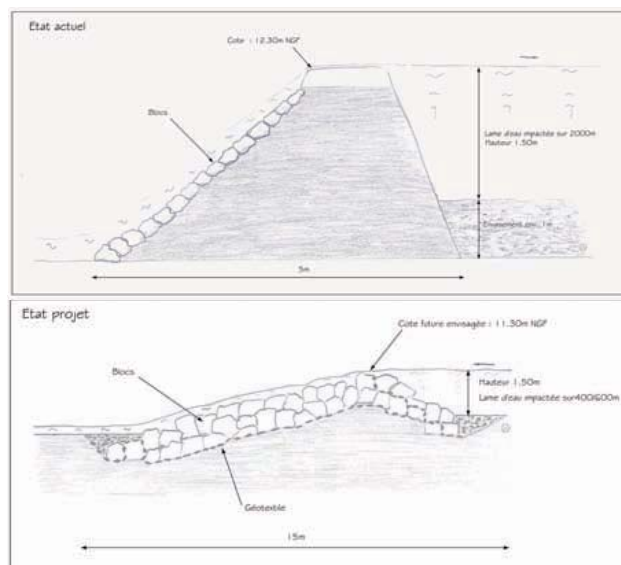
- sensibiliser les acteurs sur les impacts environnementaux et les objectifs de reconquête du bon état
- participer au diagnostic du site en apportant un témoignage sur la vie au quotidien de la rivière
- participer à l'analyse multicritère des scénarios pour bien prendre en compte les usages
- retenir le scénario qui permet la restauration du cours d'eau en compatibilité avec les usages et la perception du site.

Le scénario retenu : abaissement de 1 m de la chaussée avec modification de son profil en travers et ouverture des vannes

La situation actuelle : chaussée de 2.5 m de haut avec impact sur un linéaire de 2000 m.

La situation future : abaissement de 1 mètre avec modification du profil pour adoucir la pente (10%) avec impact sur un linéaire de 400/600 m selon les débits et ouverture des vannes :

- franchissabilité piscicole et sédimentaire retrouvée, diversification des écoulements en amont
- prise en compte du paysage et de l'histoire du site
- nouvelle cote permettant une alimentation de l'ancien bief usinier du moulin (souhait du propriétaire).



Contacts

■ Visites techniques : la Sèvre Nantaise

Ouverture coordonnée des ouvrages hydrauliques par le syndicat des Sources de la Sèvre Nantaise

Un projet de gestion durable est mené à l'échelle du bassin versant de la Sèvre Nantaise afin de redonner un cours plus naturel aux cours d'eau et participer ainsi à la restauration de la continuité écologique, à l'amélioration de la qualité de l'eau et à la reconquête de la biodiversité.

En 2008, le Syndicat des sources de la Sèvre Nantaise a effectué une opération d'ouverture coordonnée des ouvrages sur son territoire entre novembre et janvier.

Cette démarche fut réalisée en partenariat avec les différents propriétaires d'ouvrages après en avoir informé les services de l'Etat, les associations de pêche ainsi que l'ONEMA.

Elle a été renouvelée en 2009 et est en cours de mise en œuvre pour 2010-2011.

Cette opération concerne 18 ouvrages :

- 11 vannes de décharge de moulins privés en dérivation
- 7 clapets automatiques gérés par le Syndicat de rivières directement sur le cours principal.

Le premier essai de la période 2008 avait porté sur une durée d'un mois sur l'ensemble des sites et fut accueilli positivement par les propriétaires. C'est pourquoi il a été proposé de porter l'ouverture à 2 mois pour la période 2009-2010 et pour 2010-2011.

Les résultats de cette expérience se sont avérés positifs tant :

- au niveau biologique : l'évaluation des effets sur la faune et la flore n'ont pas fait l'objet d'observations négatives. Seules les actions d'alevinage des associations de pêche ont été un peu contrariées sans toutefois avoir de certitude sur la nuisance réelle des ouvertures, effectuées progressivement.
- au niveau morphologique : l'ouverture des ouvrages a permis de visualiser nettement le transfert des sédiments vers l'aval ; les matières organiques sont lessivées et la circulation des matières minérales (sables, graviers...) est facilitée. Le lit de la rivière s'est incisé et se rétrécit parfois nettement, les écoulements sont diversifiés. Ces observations sont essentiellement visibles au niveau des clapets avec un net abaissement des niveaux.
- au niveau social : les nombreux contacts ont permis une réelle prise de conscience de la nécessité de voir les cours d'eau sous une autre forme. La population a ainsi eu l'occasion d'observer le cours originel de la rivière et de se rendre compte que l'ouverture ne provoquait pas une vidange complète du cours d'eau et présentait une nouvelle dynamique. Sur 2 à 3 sites, l'abaissement plus conséquent amène toutefois à envisager des modes de gestion ou des pratiques différentes (essentiellement pour la pêche).

Même si cette opération permet de remobiliser les sédiments quelques mois dans l'année, elle ne suffit pas pour atteindre les objectifs de bon état écologique de la rivière conformément à la Directive Cadre européenne sur l'Eau. Elle est donc complétée par une réflexion et des essais concrets déjà engagés sur l'effacement ou la modification structurelle de 3 ouvrages.



Effacement progressif du clapet de la Naulière

Une action «pilote» est mise en œuvre par le syndicat des sources de la Sèvre Nantaise sur le site de la Naulière entre St-André-sur-Sèvre et Cerizay (Deux Sèvres).

L'abaissement progressif de ce clapet sur 3 ans entre 2008 et 2010 a permis, d'une part, de réduire ses impacts négatifs (blocages des sédiments et des poissons, stagnation de l'eau et cyanobactéries....) et, d'autre part, de sensibiliser les riverains et le public quant aux gains biologiques et morphologiques possibles au travers de visites commentées.



Clapet de la Naulière



Localisation du clapet de la Naulière et du clapet du Terrier

Dans le cadre du Contrat Restauration Entretien, une étude a été entreprise sur le site de la Naulière comme sur 2 autres sites retenus afin d'envisager différents scénarios et de proposer des aménagements complémentaires visant à accompagner l'abaissement.

Concernant la Naulière, il est essentiellement envisagé, en parallèle de l'effacement, d'accompagner les pratiques agricoles du site comme la fauche tardive et le pâturage extensif et également la réduction de la largeur du lit du cours d'eau à un endroit stratégique et ancien.

L'objectif est de retrouver dans cette vallée des débordements modestes mais plus nombreux à chaque évènement de crue afin d'enrichir la grande prairie et de favoriser la vie dans le bras secondaire (la vieille Sèvre) toujours présent au sud de la vallée.

Un comité de pilotage local regroupant tous les acteurs concernés s'est réuni à plusieurs reprises afin d'élaborer et de valider le scénario le mieux adapté. L'année 2011 devrait permettre la mise en place concrète des propositions retenues après une procédure réglementaire. Un suivi du site sous les angles topographiques, photographique et biologique a été engagé et se poursuivra pendant plusieurs années afin d'en tirer le plus d'informations possibles.

Contacts :

Maitre d'ouvrage : Syndicat Mixte à la Carte des Sources de la Sèvre Nantaise
François CAILLEAUD - Tel : 05 49 72 37 70 - Mail : fcaillaud@sevre-nantaise.com



Maitre d'oeuvre : SERAMA
Tel : 02.51.21.50.38 - Mail : contact@serama.fr



Ouvrages

HYDRAULIQUES

de la continuité écologique
des fleuves et rivières
aux projets de territoire

SEANCES PLENIERES

Colloque
25 et 26
novembre 2010

Cholet Agglomération (salle Tessalis à la Tessouaille) - 49



■ Séance d'ouverture



Jean-Pierre CHAVASSIEUX

Président de l'EPTB Sèvre Nantaise
Conseiller général de Maine-et-Loire
Maire de Maulévrier (49)



Christophe DOUGE

Conseiller régional des Pays de la Loire - membre de la commission Aménagement
du territoire - environnement
Membre de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sèvre Nantaise
Maire de la Boissière-sur-Evre



Bernard CAZEAU

Sénateur de la Dordogne
Président du Conseil Général de la Dordogne
Conseiller général du canton de Ribérac
Président de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de
Bassin (AFEPTB)

Chantal JOUANNO (sous réserve)

Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie



■ Introduction : Continuité écologique, contexte et enjeu au niveau national

La continuité écologique : une définition simple, une mise en oeuvre complexe



Intervenant : **Guy PUSTELNIK**
Délégué général de l'Association Française des EPTB

Contexte et problématique de l'intervention

La continuité écologique est considérée par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), comme un élément de qualité, donc comme un objectif pour maintenir ou atteindre le bon état écologique des cours d'eau. Cette notion vise deux aspects :

- le maintien ou le rétablissement des possibilités de circulation (montaison et dévalaison) des organismes aquatiques à des échelles spatiales compatibles avec leur cycle de développement et de survie durable dans l'écosystème
- le maintien ou le rétablissement des flux de sédiments nécessaires au maintien ou au recouvrement des conditions d'habitat des communautés correspondant au bon état.

Le travail sur la continuité écologique, au delà du concept simple et de bon sens de reconquête d'une naturalité recoupe de nombreux aspects aussi nécessaires à traiter que difficiles à mettre en oeuvre dans un contexte dominé par les contraintes budgétaires et structuré par un statut des cours d'eau lié à la propriété privée.

Devront ainsi être développés et précisément argumentés pour chaque projet :

- les fondements scientifiques de l'action pour apprécier avec rigueur le gain écologique de chaque action,
- la conception technique du projet pour éviter que la solution retenue ne devienne un problème (fiabilité, fonctionnement, entretien..),
- l'encadrement réglementaire très lié au statut du cours d'eau et de l'ouvrage,
- le suivi administratif qui devra accompagner chaque projet de façon rationnelle et compréhensible par tous,
- l'acceptation sociale qui devra être évaluée, puis facilitée par des actions d'information, de pédagogie voire de formation,

- les modalités financières qui, en plus de l'importance des fonds à mobiliser et des mutualisations à envisager, devront résoudre la difficile équation de l'investissement public sur des sites le plus souvent privés.

Enfin, il est obligatoire que les projets ne soient pas réduits à des actions d'opportunité ou de facilité mais qu'ils répondent bien à une priorité scientifique. Aussi, il devra être pris en compte dans l'analyse des dossiers, l'intelligence de bassin qui, grâce à son échelle d'appréciation, pourra seule répondre à l'objectif de bon état écologique du cours d'eau.

Parcours professionnel

Guy PUSTELNIK est ingénieur hydrobiologiste et docteur en géographie.

Il a débuté sa carrière comme ingénieur au Conseil Supérieur de la Pêche où il fut en charge de la restauration des poissons migrateurs sur le bassin de la Dordogne.

Il est directeur d'EPIDOR depuis 1991, professeur associé à l'Université de Limoges et actuellement délégué général de l'Association Française des EPTB.



■ Introduction : Continuité écologique, contexte et enjeu au niveau national

Complément sur l'hydroélectricité



Intervenant : **Sylvie ROCQ**
Directrice de l'EPTB Garonne

Contexte et problématique de l'intervention

La Société Hydrotechnique de France a organisé en octobre 2010 un colloque sur la question « Environnement et hydroélectricité ». La première journée a été dédiée aux avancées scientifiques et techniques sur les questions posées par les aménagements hydroélectriques. La deuxième journée était en lien avec les implications de la DCE et l'expérience de pays étrangers.

Les points soulevés lors des débats ont eu trait aux impacts écologiques et aux conséquences sur le transit sédimentaire. L'accent a été mis sur l'importance de suivis à long terme pour apprécier sérieusement les effets des aménagements et des mesures compensatrices. Les retours de tels suivis permettraient d'incrémenter les connaissances et de mieux ajuster les préconisations. L'évaluation biologique de l'état des masses d'eau s'avère délicate, la relation entre débit réservé et population piscicole est fortement dépendante du contexte local.

Concernant l'approche du transit sédimentaire, son appréhension nécessite de distinguer les matières en suspension des charges de fond, et d'apprécier la situation à l'échelle d'écorégions.

Parmi les sujets d'actualité, a été évoquée la convention d'engagements pour l'hydroélectricité durable signée le 23 juin 2010 entre l'Etat, des élus, des producteurs d'électricité et des associations de protection de l'environnement.

Parcours professionnel

Ingénieur des Ponts, des Eaux et des Forêts, Sylvie ROCQ est DGS au Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne depuis janvier 2009.

Elle avait auparavant en charge la politique et la police de l'eau dans les services de l'Etat en Guadeloupe, après avoir exercé les fonctions de chef de service « économie agricole » dans le Lot et en Ariège.



■ Thème 1 - Rivières et biodiversité : pourquoi et comment restaurer nos cours d'eau ?

Ouvrages hydrauliques : impacts et solutions pour des rivières vivantes



Intervenant : **Jean René MALAVOI**
Géomorphologue ONEMA

Contexte et problématique de l'intervention

Des dizaines de milliers d'ouvrages transversaux (seuils et barrages) barrent les cours d'eau français. Probablement plus de 70% des seuils (petits ouvrages), dont la vocation initiale était le plus souvent l'utilisation de la force hydraulique, ont aujourd'hui perdu cet usage économique. Ils présentent cependant des impacts négatifs importants sur le fonctionnement hydromorphologique et écologique des cours d'eau touchés, qui réduisent fortement leur capacité à atteindre le bon état ou le bon potentiel demandés par la DCE.

La solution optimale pour ceux ne présentant plus d'usage économique, sous réserve de sa faisabilité technique, est le dérasement (suppression totale, on parle aussi d'effacement), ou à défaut l'arasement (suppression partielle).

Ces solutions radicales permettent de résorber la plupart des dysfonctionnements liés à la présence des ouvrages. Elles peuvent cependant parfois générer un certain nombre d'inconvénients qui doivent être évalués lors d'une étude de faisabilité et contre lesquels des mesures préventives ou réductrices pourront être mises en œuvre.

C'est sur les aspects concernant ces inconvénients éventuels et les mesures à prendre pour les anticiper et les résorber qu'est axée notre présentation.

Pour les ouvrages ne pouvant être traités par dérasement ou arasement, des techniques d'atténuation de certains des impacts sont envisageables (passes à poissons, transferts de sédiments, etc.).

Parcours professionnel

Docteur en géomorphologie fluviale, Jean-René MALAVOI s'est spécialisé depuis plus de 20 ans dans la compréhension et la prévision des processus hydromorphologiques fluviaux. Il a aussi travaillé comme chercheur au CEMAGREF de Lyon (1985-1990) où il a acquis une compétence complémentaire en hydro-écologie. Travaillant depuis plusieurs années sur la problématique des impacts hydromorphologiques et écologiques des aménagements de cours d'eau, il est impliqué dans plusieurs groupes de travail (ministère, agences de l'eau, ONEMA) sur l'application de la DCE et les programmes de mesures à mettre en œuvre pour atteindre un « bon état écologique ».

Il est actuellement mis à disposition de l'Onema au pôle études et recherche ONEMA-CEMAGREF de Lyon. Il est parallèlement chargé de cours dans plusieurs écoles d'ingénieurs (formation initiale et formation continue) où il enseigne la géodynamique fluviale et l'aménagement intégré des cours d'eau.

Références bibliographiques

MALAVOI J.-R., BRAVARD J.P., 2010 : *Éléments d'hydromorphologie fluviale*. ONEMA éditions.

MALAVOI J.-R., 2009 : *Ouvrages transversaux sur les cours d'eau : impacts hydromorphologiques et écologiques et principes de restauration globale*. 88ème congrès de l'ASTEE – Nice – 10 au 12 juin 2009.



Ouvrages hydrauliques : impacts et solutions pour des rivières vivantes (suite)

Références bibliographiques (suite)

MALAVOI J.-R., 2009 : hydromorphological river restoration. Concepts and examples in France. Proceedings of the 10th Riversthe RRC's 10th annual conference.

CHANDESRIS A., MALAVOI J.-R., MENGIN N., WASSON J.G., SOUCHON Y., 2009 : hydromorphology auditing : a generalized framework at a nation scale to view streams and rivers in their landscape context. "science and information technologies for sustainable management of aquatic ecosystems": 7th symposium on ecohydraulics, Chili, 2009.

BIOTEC, MALAVOI J.-R., 2007: Manuel de restauration hydromorphologique des cours d'eau. Publications de l'AESN.

MALAVOI J.-R., ADAM P., 2007: 1. Les interventions humaines et leurs impacts hydromorphologiques sur les cours d'eau. 2. La restauration hydromorphologique des cours d'eau : concepts et principes de mise en œuvre. Ingénieries EAT.

MALAVOI J.-R., ADAM P., 2006 : Préservation et restauration physique des cours d'eau. Aspects techniques. Techniques, Sciences, Méthodes. N°2. ASTEE Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement.

MALAVOI J.-R., SOUCHON Y., 2002 : Description standardisée des principaux faciès d'écoulement observables en rivière. Clé de détermination qualitative et mesures physiques. Bulletin français de la pêche et de la pisciculture.

MALAVOI J.-R. in BOUCHARDY C. et coll. 2002 : La Loire. La bibliothèque du naturaliste. ed. Delachaux et Niestlé. Chapitre concernant l'hydrologie et la géomorphologie.

MALAVOI J.-R., GAUTIER J.-N., BRAVARD J.-P. : Free space for rivers : a geodynamical concept for sustainable management of water courses. Proceedings of the international conference on fluvial hydraulics Riverflow 2002, Balkema Publishers, vol. 1, p. 507-514.

BARRIL, D., 2000 : Etat initial et prévision de l'impact dans les documents d'incidence. Collection mise au Point. Conseil Supérieur de la Pêche. Malavoi J.-R. : Contribution aux chapitres concernant la géomorphologie fluviale et les microhabitats.

MALAVOI J.-R., BRAVARD J.-P., 2000 : Les carrières et l'espace de liberté des cours d'eau. Colloque international des 30 et 31 mars 2000 à l'UNESCO, sous la direction du Muséum d'Histoire Naturelle, de l'UNICEM, du CNRS : « Recréation de zones humides : l'apport écologique des carrières ».

MICHELOT J.-L., MALAVOI J.-R., GENDREAU N., 1999 : Guide technique : Travaux post-crise : bien analyser pour mieux agir. GRAIE (Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau).

MALAVOI J.-R., BRAVARD J.-P., PIEGAY H., HEROUIN E., RAMEZ E., 1998 : Guide technique SDAGE n°2 : Méthode de délimitation de l'espace de liberté des cours d'eau. Agence de l'eau RMC.

WASSON J.-G., MALAVOI J.-R., MARIDET L., SOUCHON Y., PAULIN L., 1998 : Impacts écologiques de la chenalisation des rivières. CEMAGREF ed. Coll. Etudes : « Gestion des milieux aquatiques », n°14.

MALAVOI J.-R., SOUCHON Y., 1996 : La LOIRE : dynamique fluviale et dynamique écologique. Colloque SHF « La LOIRE ». La Houille Blanche n° 6-7.

MALAVOI J.-R., SOUCHON Y., 1992 : Hydrologie et dynamique hydroécologique des cours d'eau. Revue des Sciences de l'Eau. 5. 247-261.

MALAVOI J.-R., SOUCHON Y., 1989 : Méthodologie de description et quantification des variables morphodynamiques d'un cours d'eau à fond caillouteux. Revue de Géographie de Lyon.

MALAVOI, J.-R. , 1989 : Typologie des faciès d'écoulement ou unités morphodynamiques des cours d'eau à haute énergie. Bulletin Français de la Pêche et Pisciculture.

BRAVARD, J.-P., MALAVOI, J.-R., AMOROS, C., 1989 : L'Ain ou la difficulté de gérer une rivière en cours de métamorphose. Colloque Rivières en Crise, Lyon.

SOUCHON, Y, TROCHERIE, F., MALAVOI J.-R, WASSON J.G., FRAGNOUD, E. (1988) : Improvement of biological responses of instream flow habitat models. In : 4th Regulated Streams Symposium, Petts G. (eds) . Loughborough, England.

■ Thème 1 - Rivières et biodiversité : pourquoi et comment restaurer nos cours d'eau ?

La mobilisation d'un EPTB pour faire vivre un projet : l'exemple de la Vienne



Intervenant : **Stéphane LORIoT**
Directeur de l'EPTB Vienne

Intervention EPTB Vienne / Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais

Contexte et problématique de l'intervention

Depuis l'arasement du barrage de Maisons-Rouges en 1999, la Vienne aval a bénéficié de plusieurs aménagements d'ouvrages transversaux contribuant à favoriser la remontée des poissons migrateurs sur ce cours d'eau classé (art L430-1 et suivant du CE). Les espèces de poissons grands migrateurs rencontrées sur la Vienne aval sont la lamproie marine, l'alose, l'anguille, la truite de mer et le saumon atlantique. Aujourd'hui, le premier obstacle à la progression de ces espèces est le seuil de Lussac-les-Châteaux/Mazerolles. Afin de rétablir la continuité écologique au niveau de ce seuil, l'EPTB Vienne a initié en 2008 des démarches auprès du propriétaire privé de l'ouvrage en concertation avec les acteurs locaux. Après avoir collégialement esquissé différentes alternatives techniques et financières, une étude sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais, compétent en matière de restauration des milieux aquatiques sur le secteur concerné, est actuellement en cours de réalisation.

L'intérêt de la démarche présentée réside dans l'animation concertée mise en oeuvre sur le bassin et la politique d'accompagnement des maîtres d'ouvrage potentiels pour susciter l'engagement d'actions portant sur une thématique complexe.

Parcours professionnel

Ingénieur en génie de l'environnement de formation, Stéphane Lorient a occupé le poste de directeur du Syndicat d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords (SM3A) en Haute-Savoie. Actuellement, il assure la fonction de directeur de l'établissement public de bassin de la Vienne (EPTB Vienne).



■ Thème 1 - Rivières et biodiversité : pourquoi et comment restaurer nos cours d'eau ?

L'implication d'un élu dans un projet de restauration de la continuité, avant, pendant et après.



Intervenant : **Serge SAINT**
Président du syndicat de la Touques

Contexte et problématique de l'intervention

Le bassin de la Touques de part sa riche population de truites de mer (près de 10000 géniteurs par an) a constitué dès les années 80 un lieu de prédilection pour le rétablissement de la continuité écologique.

Menée, par divers partenaires (ONEMA, Fédérations de Pêche Départementales, SIAEBVO, Association Parages, SMBVT), de manière graduelle et progressive, cette réouverture du bassin est en cours de finalisation conformément aux dispositions réglementaires (SDAGE, DCE, Grenelle de l'Environnement, L214-17).

La présentation consistera à expliciter l'implication de l'élu dans cette démarche coordonnée via une maîtrise d'ouvrage adaptée et évolutive.

Parcours professionnel

Serge SAINT est maire de la Vespière (14), Vice-président de la CDC du Pays de l'Orbiquet en charge du Développement Economique et Président du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Touques.

Il est également membre de :

- Commission du Milieu Naturel Aquatique du bassin Seine-Normandie
- Grenelle de l'Estuaire de la Seine
- Commission Départementale des Risques Majeurs
- Syndicat d'Electrification du Calvados



■ Thème 2 - Patrimoine, paysage et bon état écologique : quelle conciliation possible ?

L'évolution des paysages de fond de vallée



Intervenant : **Laurent LESPEZ**
Maître de conférences à l'Université de Caen

Les dynamiques environnementales des cours d'eau bas-normand depuis le Néolithique. Quelles leçons pour aujourd'hui ?

L. Lespez, avec la collaboration de J.-M. Cador et M.-A. Germaine

Contexte et problématique de l'intervention

Les recherches pratiquées dans les vallées normandes depuis une dizaine d'années par le laboratoire Geophen-UMR LETG 6554 CNRS révèlent la forte mobilité des paysages et des environnements fluviaux depuis le Néolithique. Cette mobilité a d'abord eu des causes naturelles liées à l'évolution du climat et de la couverture végétale. Il faut attendre les trois derniers millénaires pour que le développement des activités agro-pastorales affecte suffisamment les bassins versants et que les dynamiques alluviales changent profondément. Mais alors, les transformations engendrées sont durables et entraînent une véritable métamorphose des systèmes fluviaux. Les fonds de vallées humides aux écoulements divagants et en grande partie boisés des époques antérieures deviennent des espaces atterrés où méandrent des cours d'eau de faible énergie. C'est dans ce contexte déjà profondément anthropisé que prennent place les aménagements hydrauliques à partir de l'époque gallo-romaine. Ceux-ci se généralisent au cours de l'époque médiévale et achèvent de transformer le fonctionnement hydrosédimentaire des cours d'eau bas normand. A la fin du XVIIIe siècle on comptait en moyenne un moulin tous les 1300 mètres de cours d'eau alors qu'il subsiste, encore aujourd'hui, 1350 km de canaux de drainage et de biefs dédoublant les rivières, pour un linéaire total de cours d'eau raisonnablement exploitable (d'ordre supérieur à 2) de 5250 km : soit 1 kilomètre construit pour 4 kilomètres de linéaire de rivière. De plus, la densité des aménagements (buse, abreuvoir, berge construite ou aménagée...) sur les linéaires non construits est telle qu'il apparaît clairement que le réseau hydrographique contemporain est en grande partie artificialisé.

Il est le fruit d'une transformation longue des bassins versants et d'une histoire pluri-millénaire d'aménagements plus ou moins lourds liés à une combinaison complexe d'usages hydrauliques.

La perspective du temps long des systèmes fluviaux amène donc à relativiser les enjeux actuels de leur gestion, à redéfinir la notion de paysage et de « milieu de référence » et à s'interroger sur les notions de « renaturation » des cours d'eau et sur les conditions du rétablissement de la « continuité écologique ».

Parcours professionnel

Laurent LESPEZ est maître de conférences en géographie à l'Université de Caen. Il est géomorphologue spécialiste des systèmes fluviaux et de leur dynamique sur le temps long. Parallèlement à des recherches conduites en Grèce et Afrique soudano-sahélienne, il a développé depuis dix ans des recherches sur les systèmes fluviaux bas-normands et en particulier sur le rôle des sociétés dans leur transformation. Ces recherches menées en collaboration avec des géographes, des archéologues et des historiens ont pour objectif de faire la part des dynamiques naturelles et de celles liées à l'action des hommes dans les bassins versants et sur le système fluvial depuis le Néolithique et en particulier au cours des trois derniers millénaires.

L'important travail réalisé à partir des archives historiques et cartographiques permet une restitution très précise des cours d'eau à partir de la fin du XVIIIe siècle. L'ensemble de ces travaux met en évidence le poids des héritages dans les systèmes fluviaux contemporains.



Références bibliographiques

Lespez L. (dir.) (sous-presse). Paysages et gestion de l'eau : sept millénaires d'histoire de vallées et de plaines littorales en Normandie, Bibliothèque du Pôle Rural, Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen, 222 p.

Cador J.-M., Lespez L. (sous-presse). Entre hydrosystèmes et systèmes hydrauliques : les cours d'eau bas-normands aujourd'hui, dans : Lespez L. (dir.) Paysages et gestion de l'eau : sept millénaires d'histoire des vallées en Normandie, Bibliothèque du Pôle Rural 3, MRSN Caen, 22 p.

Germaine M.-A., Cador J.-M., Lespez L. (sous-presse) – Le poids des héritages dans la gestion durable des paysages des basses vallées côtières de l'ouest de la France, dans : Lespez L. (dir.) Paysages et gestion de l'eau : sept millénaires d'histoire des vallées en Normandie, Bibliothèque du Pôle Rural 3, MRSN Caen, 17 p.

Lespez L., Germain C. (sous-presse). Les paléoenvironnements de l'Âge du Fer en Basse-Normandie : Etat des connaissances et problèmes posés. In Actes du 33e Colloque International de l'AFEAF, Caen, 20-24 mai 2009, Presses Universitaires de Rennes, 20 p.

Germaine M.-A., Ballouche A., 2010. L'articulation entre enjeux environnementaux et aménités paysagères dans les politiques publiques des vallées du nord-ouest de la France. Exemple de l'Orne en Suisse Normande (Basse-Normandie, France), Projets de paysage, Revue des écoles françaises et européennes du paysage, 14 p.

(URL: http://www.projetsdepaysage.fr/fr/l_articulation_entre_enjeux_envir_onnementaux_et_amenites_paysageres_dans_les_politiques_publicques_des_vallees_du_nord_ouest_de_la_france)

Lespez L., Clet-Pellerin M., Davidson R., Hermier G., Carpentier V., Cador J.-M., 2010. Middle to Late Holocene landscape changes and geoarchaeological implications in the marshes of the Dives estuary (NW France). Quaternary International 216, 23-40.

Lespez L., Ballouche A., 2009. L'objet, le sensible et leurs trajectoires. In Ballouche A. et Lespez L. (eds.), Paysages au fil de l'eau. Bulletin de l'Association de Géographes Français 1, 3-11.

Germaine M.-A., 2009. Vers une gestion intégrée des « paysages ordinaires » des petites vallées du nord ouest de la France : l'exemple de la vallée de la Seulles, Bulletin de l'Association de Géographes Français, vol.2009/1, p. 12-31.

Germaine M.-A., Puissant A., 2008. Mesurer la diversité des paysages de vallées à partir d'indicateurs extraits des données images. Exemple des petites vallées bas-normandes, Ingénieries EAT, n°53, p. 89-93.

Lespez L., Cador J.-M., Carpentier V., Clet-Pellerin M., Germaine M.-A., Garnier E., Marcigny C., 2008. Trajectoire des paysages des vallées normandes et gestion de l'eau, du Néolithique aux enjeux de la gestion contemporaine. In D. Galop (dir.) Paysage et environnement : de la reconstitution du passé aux modèles prospectifs, Presses Universitaires de Franche-Comté ; Annales littéraires, série Environnement, Société et Archéologie, Besançon, 61-75.

Germaine M.-A., 2008. Mesurer la diversité des paysages de vallées. Réalisation d'une typologie des paysages de vallées à l'échelle de la Basse-Normandie, Norois, n°207, 2-2008, p. 7-19

Germaine M.-A., Puissant A., 2008. Extraction d'indices paysagers et analyse quantitative des paysages de « vallées ordinaires » à partir de données images : L'exemple de la Seulles (Calvados, France), Cybergéo, Environnement, Nature, Paysage, article 423, mis en ligne le 30 juin 2008, modifié le 3 juillet 2008, 14 p. (URL : <http://www.cybergeo.eu/index19123.html>)

Lespez L., Clet-Pellerin M., Limondin-Lozouet N., Pastre J.-F., Fontugne M., Marcigny C., 2008. Fluvial system evolution and environmental changes during the Holocene in the Mue valley (W France). Geomorphology, 98, 1-2, 55-70.

Germaine M.-A., Puissant A., Lespez L., Ballouche A., 2007. Analyse spatiale et typologie morphologique des petites vallées bas-normandes, Revue Internationale de Géomatique 17, 3-4, 415-430.

Carpentier V., Garnier E., Lespez L., Maertens S., 2007. Les marais de la basse vallée de la Dives. Contribution interdisciplinaire à l'histoire d'un espace productif et de ses mutations paysagères sur le temps long, In « Les productions des espaces humides », Aestuarina 9, 213-230.

Allée P. et Lespez L. (eds), 2006. L'érosion entre Société, Climat et Paléoenvironnement. Actes de la Table Ronde en l'honneur de René Neboit-Guilhot. Coll. "Nature et Société 3, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont Ferrand, 480 p.

Germaine M.-A. et Lespez L. 2006. Dynamique holocène d'un fond de vallée normand (Laizon, Calvados), approche géomorphologique et micro-morphologique. In Allée P. et Lespez L. (eds). L'érosion entre Société, Climat et Paléoenvironnement. Actes de la Table Ronde en l'honneur de René Neboit-Guilhot. Coll. "Nature et Société 3, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont Ferrand, 279-284.

Lespez L., Cador J.-M., Germaine M.-A. 2006. Gestion de l'eau et trajectoire des petites vallées, exemples normands. Actes du colloque International Interactions Nature-Société. Analyses et modèles. 3-6 mai 2006, La Baule, CD-ROM, UMR LETG 6554 CNRS, 6 p. http://letg.univ-nantes.fr/COLLOQUE/pdf/C1_0405_LESPEZ.pdf

Lespez L., Clet-Pellerin M., Limondin-Lozouet N., Pastre J.-F., Fontugne M., 2005. Discontinuités longitudinales des dynamiques sédimentaires holocènes dans les petites vallées de l'Ouest du Bassin Parisien, l'exemple de la Mue », Quaternaire, 16 (4), 173-198.

Lespez L., Garnier E., Cador J.-M. et Rocard D., 2005. Les aménagements hydrauliques et la dynamique des paysages des petits cours d'eau depuis le XVIIIe siècle dans le nord-ouest de la France : l'exemple du bassin versant de la Seulles (Calvados). In "La rivière aménagée, entre héritages et modernité", Aestuarina 7, 89-109 + 3 pl. en couleur.

Lespez L., Clet-Pellerin M., Davidson R., Marcigny C., avec la collaboration de Levalet F. et Hardel B., 2004. Evolution des paysages et anthropisation depuis le Néolithique dans la péninsule de La Hague. Revue d'Archéométrie 28, 71-88.

Cador J.-M., Cantat O. et Lespez L., 2002. Un tableau de bord pour les SAGE : proposition d'un outil de gestion et d'évaluation pour les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sur le bassin versant de la Mue (Calvados, France). Actes du colloque "Hydrosystèmes, paysages et territoires", Lille, 6-8 septembre 2001; Cd-rom, Université des Sciences et Techniques de Lille III, Agence de l'Eau Artois-Picardie, Conseil Régional du Nord Pas de Calais.

Thème 2 - Patrimoine, paysage et bon état écologique : quelle conciliation possible ?

Concilier préservation du patrimoine et continuité écologique, l'exemple de la Sèvre Nantaise

Intervenants :



Laurent DEJOIE
Président de l'association de la
Sèvre Nantaise et de ses affluents



Boris LUSTGARTEN
Directeur de l'EPTB
Sèvre Nantaise

Contexte et problématique de l'intervention

La Sèvre Nantaise est jalonnée par une multitude de sites hydrauliques ; petit moulin ou véritable site industriel qui ont utilisé la force motrice de la rivière entre le XIème et XXème siècle.

Dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau et du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, l'EPTB Sèvre Nantaise met en place des actions de restauration de la continuité écologique grâce aux Contrats de Restauration Entretien.

Dans ce contexte, l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses affluents - association de 96 communes du bassin versant visant la promotion et le développement des vallées de la Sèvre et de ses affluents - a entamé un travail de mise en mémoire et d'incitation à la valorisation des moulins et usines les plus caractéristiques.

L'échange entre les deux structures et le croisement des informations améliorent la connaissance et l'appréciation des ouvrages hydrauliques, site par site. A l'échelle de la vallée, l'EPTB établit une démarche de réduction d'impact sur les ouvrages hydrauliques. L'association s'attache à la prise en compte de l'intérêt historique, architectural et patrimonial pour chaque site. L'objectif est d'être au plus près de la réalité du terrain.

Parcours professionnel

Boris Lustgarten est directeur de l'EPTB Sèvre Nantaise depuis 2007.

De 2003 à 2007, il a occupé la fonction de chargé de mission SCOT au sein de la Communauté d'Agglomération du Choletais. Entre 2002 et 2003, il était responsable technique à l'Entente Marne.

Entre 1992 et 2002, il est chargé d'opération «rivières» au Conseil Général de la Côte d'Or.

A partir de 1975 et jusqu'en 2002, il travaille au sein du district de l'Agglomération Dijonnaise.

Références bibliographiques

- IIBSN, La Sèvre Nantaise et ses affluents : vers des rivières vivantes. Les Contrats de Restauration Entretien, 2009.
- IIBSN, Ouvrages hydrauliques du bassin de la Sèvre Nantaise. Milieux, Paysages, Usages : pour une gestion intégrée, 2003.

Parcours professionnel

Laurent Dejoie est maire de Vertou depuis 1995.

Il est également :

- Vice président de Nantes Métropole,
- Conseiller régional des Pays de la Loire,
- Président du syndicat Sèvre aval, Maine et ses affluents,
- Président de l'Association Sèvre Nantaise et ses affluents.



Thème 2 - Patrimoine, paysage et bon état écologique : quelle conciliation possible ?

Kernansquillec, une action en faveur du patrimoine naturel et industriel.



Intervenant : **Jean DAVID**
Président de l'Association de la vallée du Léguer

Deux chantiers inédits de réhabilitation des vestiges d'une activité industrielle, un projet pour la préservation et la mise en valeur de la vallée du Léguer, au patrimoine naturel exceptionnel, sur presque 10 kilomètres, deux sites liant patrimoine, culture et environnement.

Contexte et problématique de l'intervention

En 1996, les communautés de communes de Belle-Isle-en-Terre et Beg ar C'hra s'engagent auprès de l'Etat dans le projet de démantèlement du barrage de Kernansquillec. Une première en France sur une rivière à saumons. Le symbole d'une industrie papetière qui durant 110 ans fit la fierté et la prospérité de ce coin de Bretagne disparaît.

Ce chantier donne le coup d'envoi d'une politique de reconquête et de valorisation d'un patrimoine industriel local fortement lié à son territoire, à ses habitants.

En 2005, dans le but de préserver et de valoriser la vallée du Léguer, les collectivités poursuivent leur association afin de réhabiliter la friche de l'ancienne usine des papeteries Vallée, abandonnée depuis 1965.

Aujourd'hui, les chantiers de réhabilitation de Kernansquillec et des papeteries sont achevés, ouvrant aux visiteurs une vallée jusqu'alors renfermée sur elle-même. Ainsi, grâce à un projet audacieux porté par les communautés de communes de Belle-Isle-en-Terre et de Beg ar C'hra mais également du fait de l'énergie associative locale et de l'investissement de la population, les papeteries Vallée connaissent un second souffle à travers un rayonnement culturel et artistique bénéfique à l'ensemble du territoire.

Parcours professionnel

Jean David est président de la communauté de communes du pays de Belle-Isle-en-Terre depuis 1995, maire de la commune de Belle-Isle-en-Terre depuis 2001 et nouvellement président du Pays de Guingamp depuis 2009. Il assure la présidence de l'association Vallée du Léguer depuis 1995. L'association Vallée du Léguer a en charge toutes les actions de préservation du patrimoine naturel de la vallée du Léguer. La structure a coordonné l'ensemble du projet de Kernansquillec et des papeteries depuis le démarrage du projet en 1996.

Références bibliographiques

- Site internet de l'association Vallée du Léguer : <http://www.riviere-du-leguer.com/>
- Kernansquillec ou la renaissance d'une vallée, ministère de l'écologie et du développement durable
 - La saga de Kernansquillec, sentier d'interprétation – Collection paysage et territoire, Conseil Général 22
 - Les papeteries Vallée (1856-1965) – archives départementales des Côtes d'Armor
 - Carnet de chantier dans la vallée des papeteries – Gildas Chasseboeuf – Edition Coop Breiz
 - Les petits papiers des vallées – Le cercle de la litote



■ Thème 3 - Droit et usages : comment surmonter la complexité des droits de l'environnement, de la propriété et des usages ?

Les droits applicables à la continuité et aux ouvrages hydrauliques



Intervenant : **Nicolas FORRAY**
Directeur DREAL Centre



Intervenant : **Anthony NEAUX**
Chargé de mission de l'Agence
de l'Eau Seine Normandie

Contexte et problématique de l'intervention

La DCE nous demande d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau. Du fait de l'évolution des usages et de la croissance considérable des flux de nutriments dans l'eau depuis 60 ans, la morphologie des cours d'eau devient un paramètre essentiel du contrôle de l'eutrophisation et de manière plus globale de la reconquête de la qualité des eaux.

Dès lors, il convient de réfléchir à une stratégie de gestion de l'échelonnement artificiel des cours d'eau, au regard des usages porteurs de sens aujourd'hui. Se pose alors la question de la mobilisation du bagage réglementaire pour mettre en œuvre les

Parcours professionnel

Nicolas FORRAY a occupé divers postes en DDAF 87, 14 et DIREN Bourgogne.

Il a également été :

- Directeur de la DIREN Basse Normandie entre 1998 et 2005,
- Sous directeur des systèmes d'information et de la logistique au MEDD entre 2005 et 2007,
- Directeur de la DIREN, puis de la DREAL Centre, délégué de bassin Loire Bretagne depuis 2007.

Références bibliographiques

- Petit guide de l'exercice de la police de l'eau 1997.
- Charte qualité de l'hydrométrie 1998.

Contexte et problématique de l'intervention

Dans le cadre de la collaboration entre l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise (IIBSN) et le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (SMVT) sur le thème de la continuité écologique, Anthony NEAUX a été amené à rédiger un mémoire sur le statut juridique des ouvrages hydrauliques.

Sujet intéressant à la fois l'histoire et le droit, il fait également l'objet d'une actualité forte. Après l'adoption de la loi sur l'eau de 1992, ce sont maintenant la Directive Cadre sur l'Eau n°2000/60, la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30/12/2006 et les deux lois Grenelle des 03/08/2009 et 12/07/2010 qui, à la fois, nous donne les objectifs à tenir et les outils pour parvenir à la restauration de la continuité écologique et ainsi peut être d'atteindre le bon état des eaux.

Parcours professionnel

Diplômé d'un master Droit et Administration des collectivités territoriales (UFR Tours), Anthony NEAUX a effectué un stage sur le statut juridique des ouvrages hydrauliques (IIBSN et SMVT) en 2008.

Depuis 2009, il est chargé d'études juridiques et économiques au sein de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Références bibliographiques

- NEAUX A., Le statut juridique des ouvrages hydrauliques, Mémoire de master, UFR Droit, Université François Rabelais de Tours, 2008



Thème 3 - Droit et usages : comment surmonter la complexité des droits de l'environnement, de la propriété et des usages ?

Démarches juridiques : unes des clés de la réussite pour l'effacement d'ouvrages sur le bassin de la Loire

Intervenant : **Alexandre DELAUNAY**

Animateur de la CLE du SAGE Loir - Etablissement public Loire

Contexte et problématique de l'intervention

Le barrage du Fatou était implanté sur la rivière la Beume, affluent de la Loire à Solignac-sur-Loire en Haute-Loire. Cet ouvrage destiné initialement à la production d'énergie hydroélectrique, abandonné depuis longtemps, a été acquis par l'Etablissement public Loire dans le cadre du projet de Serre de la Fare, courant 1985.

Considérant le mauvais état de l'ouvrage, l'effacement était rendu nécessaire pour raisons de sécurité publique.

L'arasement du barrage a visé à rétablir la connexion aval-amont et la libre circulation des poissons migrateurs, notamment les truites. La reconstitution du lit mineur de la Beume sur un substrat de graviers a permis également de reconstituer des zones favorables au frai pour la truite, en lieu et place de la retenue.

L'effacement réalisé a permis de rétablir la continuité écologique et de réhabiliter des terrains situés en bordure d'une zone classée Natura 2000.

Cette intervention visera à faire partager l'expérience de l'Etablissement public Loire sur ce projet. Axé plus particulièrement sur les aspects techniques de l'effacement, il s'agira de faire le lien avec les procédures réglementaires nécessaires au bon déroulement des opérations.

Parcours professionnel

Alexandre DELAUNAY a été chargé de mission environnement (2009-2010) à l'Etablissement public Loire, ayant pour missions principales :

- le suivi environnemental des retenues de Villerest et Naussac,
- la maîtrise d'ouvrage des opérations de repeuplement en saumon sur le bassin de la Loire.

Depuis octobre 2010, il est l'animateur de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin du Loir (portage EP Loire).

Références bibliographiques

- Plaquette sur l'effacement du barrage : elle est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.eptb-loire.fr/spip.php?article10219>

- « Le Maire et Natura 2000 » - Document d'information et de vulgarisation à destination des élus du bassin de la Loire, téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.eptb-loire.fr/spip.php?article10170>



Thème 3 - Droit et usages : comment surmonter la complexité des droits de l'environnement, de la propriété et des usages ?

Collectivités et Etat : un partenariat réussi pour la restauration de la continuité du Vicoin



Intervenant : **Joseph GUILBAUD**
Président du syndicat de bassin du Vicoin

Contexte et problématique de l'intervention

Le syndicat de bassin du Vicoin a signé en 2007 un contrat de Restauration Entretien avec l'Etat, l'Agence de l'Eau, le Conseil Général de la Mayenne visant à l'amélioration de la qualité de l'eau, au bon fonctionnement hydraulique du bassin, à la restauration de la continuité écologique.

Cette restauration de la continuité écologique se traduit par un programme d'abaissement ou d'effacement de 23 ouvrages sur la rivière et quelques affluents sur une période de 5 ans (2003-2014). Deux ouvrages importants restent sans aménagement dont celui de la retenue d'alimentation en eau potable.

L'élaboration du programme, et sa finalisation, sont le résultat d'une réflexion approfondie des membres du syndicat en partenariat avec les services de l'Etat, de l'Agence de l'eau, du Conseil Général, de la Fédération départementale de la pêche, de l'ONEMA. Sa mise en œuvre se fait dans le cadre d'une concertation organisée avec tous les riverains concernés et les associations de pêcheurs.

Des solutions adaptées sont recherchées pour chaque cas, dans le respect des aspects réglementaires.

Parcours professionnel

Joseph Guilbaud est président du syndicat de bassin du Vicoin depuis 2008.

Depuis 1995, il occupe successivement la fonction d'adjoint ou de conseiller municipal de L'Huisserie (Mayenne).



Thème 4 - De la continuité écologique aux projets de territoire : comment prendre en compte et associer la population et les usagers ?

Paysages de fonds de vallées et projet de restauration de la continuité : le point de vue des acteurs



Intervenant : **Régis BARRAUD**

Maître de conférences à l'Université de Poitiers

Contexte et problématique de l'intervention

Depuis une quinzaine d'années seulement, les politiques publiques de restauration de cours d'eau ont engagé une mutation profonde alimentée par le renouvellement des connaissances scientifiques (gestion physique). Il ne s'agit plus seulement de lutter contre les pollutions, de jardiner les berges, de réguler les flux mais de restaurer la fonctionnalité écologique des cours d'eau. Cette ambition implique une adaptation des pratiques d'aménagements des cours d'eau et en particulier de l'intervention menée sur les ouvrages hydrauliques transversaux. Auparavant régulièrement entretenus et restaurés (voire reconstruits), certains d'entre eux sont aménagés ou « effacés » afin d'améliorer la qualité écologique des cours d'eau. Les aménagements concernés sont des héritages techniques issus de systèmes productifs révolus (moulins à eau, irrigation, navigation). Mais ces ouvrages, intégrés à des systèmes paysagers complexes, ont souvent été requalifiés : de nouveaux usages leurs confèrent de nouveaux sens, de nouvelles valeurs. Les friches hydrauliques font l'objet de projets de valorisation menés par des particuliers ou des collectivités. Ces projets, très divers, sont plus ou moins compatibles entre eux et avec les politiques publiques. Les usages actuels et les projets de valorisation sont révélateurs de la diversité des regards qui convoitent ces lieux de bord de rivière. Les petites vallées aménagées qui font l'objet de politiques de restauration écologique sont plus que de simples infrastructures naturelles. Il s'agit d'espaces habités et pratiqués où se superposent différentes logiques d'appropriation de l'espace.

Les bords de rivière et les anciens sites de moulins à eau peuvent encore être des lieux de sociabilités et des lieux « ressources » pour les territoires dans lesquels ils sont intégrés.

Dans cette communication nous chercherons à rendre compte, d'une manière géographique, de cette réalité sociale et culturelle sur laquelle vient actuellement buter les politiques publiques de restauration écologique. Dans un second temps nous proposerons une analyse de la dynamique de la conflictualité en fond de vallée (autour de la gestion des aménagements hydrauliques). Enfin, nous reviendrons sur les résultats (aspects positifs et limites) de la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation des paysages de fond de vallée, fondée sur une analyse multicritère participative dans les bassins de la Sèvre Nantaise et du Thouet. Cette expérience a cherché à affronter les enjeux du devenir des sites hydrauliques et des paysages associés en associant à la réflexion usagers, gestionnaires et experts de la gestion des cours d'eau.

Parcours professionnel

Régis BARRAUD est actuellement maître de conférences à l'Université de Poitiers où il enseigne la géographie. Ses recherches, à présent menées au sein du laboratoire ICOTEM / RURALITES, portent sur la dynamique des paysages ruraux à partir de la mise au jour des interactions entre les structures paysagères, les usages et les représentations sociales. Il s'intéresse particulièrement aux conditions de transmission des formes paysagères, aux processus de requalification des paysages hérités (patrimonialisation, résidentialisation, agrément, etc.), à l'évolution des conceptions normatives du paysage.



Paysages de fonds de vallées et projet de restauration de la continuité : le point de vue des acteurs (suite)

Parcours professionnel (suite)

Ses recherches s'inscrivent également dans le champ de la gouvernance et de l'évaluation du paysage (politiques publiques).

Depuis 2001, sa recherche est menée en lien étroit avec des collectivités locales. Il a effectué des expertises pour des gestionnaires de cours d'eau dans deux contextes différents. Dans le premier cas, il a travaillé directement pour l'Institution de la Sèvre Nantaise (IIBSN) en tant que chargé de mission ; dans le second cas, il est intervenu par le biais de contrats de collaboration de recherche (Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise et Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet). L'activité auprès de ces structures a porté sur l'animation d'un atelier multi-acteurs, l'élaboration d'une méthode d'évaluation des paysages de fonds de vallée (analyse participative multicritère).

Références bibliographiques

BARRAUD R., 2010, Rivières du futur, wild rivers ?; Actes du colloque : « Fleuves, Estuaires, Cours d'eau – Représentations et pratiques, Rouen, 4-5 mai 2010, 10 p.

BARRAUD R., MENANTEAU L., (2009), Emergence du paradigme de la gestion physique des cours d'eau et héritages paysagers. Exemple des rivières « à moulins » de l'Ouest de la France, Revue du Nord - Archéologie, n°spécial « Lit mineur, lit majeur, lit voyageur », 20 p.

BARRAUD R., CHARRIER A., CONSTANTIN O., CHARRUAUD G., (2009), Restauration écologique et paysagère des rivières à seuils – Retour d'expériences (bassin de la Sèvre Nantaise et du Thouet, Ouest de la France), Ingénieries – EAT, n°spécial octobre 2009, 14 p.

BARRAUD R., 2009, La rivière aménagée et le moulin à eau. Un héritage en déshérence ? Trajectoires, modèles et projets de paysage. Exemple des vallées sud-armoricaines, BAGF, n°, 9 p.

BARRAUD R., 2009, Approche géographique de l'intentionnalité paysagère dans les vallées de l'Ouest de la France (de la fin du XVIIIe siècle à aujourd'hui), Projets de Paysage, n°1, en ligne http://www.projetsdepaysage.fr/fr/enquetes_et_debats CARCAU D N., BARRAUD R., CLAUZEL C., (2009 – à paraître), chapitre de synthèse de l'atelier « évolutions paysagères », in LAGANIER G. et ARNAUD-FASSETTA G. (coord.), L'évolution de la recherche sur les hydrosystèmes continentaux en géographie, Paris, l'Harmattan, 55 p.

BARRAUD R., 2007, Le moulin à eau, vecteur de la patrimonialisation des vallées aménagées ?, exemple de la Sèvre Nantaise, rivière sud-armoricaine, in Le Louarn P, L'eau, sous le regard des sciences humaines et sociales, Paris, L'Harmattan, Logiques Sociales, pp. 201-218

BARRAUD R., 2007, Vers un « tiers-paysage » ? Géographie paysagère des fonds de vallées sud-armoricaines. Héritage, évolution, adaptation, Thèse de Géographie, Université de Nantes, 407 p.

■ Thème 4 - De la continuité écologique aux projets de territoire : comment prendre en compte et associer la population et les usagers ?

Vers une meilleure conciliation entre usages énergétiques, loisirs et milieux aquatiques sur la Dordogne



Intervenant : **Mikaël THOMAS**
Chargé de mission de l'EPTB Dordogne

Contexte et problématique de l'intervention

Le bassin Dordogne possède une très forte valeur patrimoniale, tant sur le plan environnemental, qu'autour des nombreux usages qui s'y développent et dynamisent l'économie locale (baignade, pêche, canoë-kayak, gabarres...). Il constitue également l'un des principaux parcs hydroélectriques français, avec des barrages à l'origine de multiples perturbations.

Sur ce territoire, une politique cohérente doit maintenant être engagée autour de l'hydroélectricité que ce soit grâce au renouvellement de concession ou encore par l'émergence de SAGE.

Elle permettra d'aboutir à une gestion plus respectueuse des rivières et des autres usages, en reposant sur les principes suivants :

- supprimer les éclusées pour retrouver un régime hydraulique naturel à la sortie des grandes chaînes de barrages,
- engager des mesures compensatoires ambitieuses pour le bassin versant, en contrepartie de l'impact généré par ces ouvrages,
- atteindre l'excellence en matière de franchissement sur les aménagements stratégiques de la Dordogne aval,
- accompagner le développement des territoires et des usages, compte tenu du poids que représente l'hydroélectricité sur le bassin Dordogne,
- préserver les rares cours d'eau encore inviolés par les barrages.

Parcours professionnel

Après un diplôme en école d'ingénieur en hydraulique (INP Grenoble), spécialité « ressource en eau et aménagement », Mikaël THOMAS devient chargé d'études en cabinet d'aménagement.

Depuis 2009, il est chargé de mission quantité d'eau à EPIDOR.

Références bibliographiques

- Animation d'une convention pour la réduction de l'impact des éclusées sur le bassin de la Dordogne.
- Mise en place d'un schéma de cohérence de l'hydroélectricité sur le bassin Dordogne
- Rédaction de la contribution EPIDOR pour les attentes dans le cadre du renouvellement de la concession Haute-Dordogne.



■ Thème 4 - De la continuité écologique aux projets de territoire : comment prendre en compte et associer la population et les usagers ?

L'effacement des grands barrages de la Sélune : de la concertation à l'action



Intervenant : **Michel THOURY**
Président de la CLE du SAGE de la Sélune

Contexte et problématique de l'intervention

La Sélune est un petit fleuve côtier qui se jette en baie du Mont-Saint-Michel. Son cours aval est barré de deux barrages hydro-électriques qui rendent inaccessibles aux poissons migrateurs 75% du bassin versant, malgré son classement. De plus, les retenues souffrent d'eutrophisation, pénalisant la base de loisirs qui s'est développée sur le lac tandis que les vidanges mettent en péril les activités aquacoles de la baie.

La CLE, installée en 1999, devait se positionner sur l'opportunité et les conditions du renouvellement de la concession par l'Etat qui arriverait à échéance en 2007. Le travail de la CLE a montré l'impossibilité de concilier tous les usages, notamment production énergétique et préservation de l'eau et des milieux aquatiques. La Commission Locale de l'Eau (CLE) s'est donc logiquement positionnée conformément au code de l'Environnement et au SDAGE Seine-Normandie pour la fin de l'exploitation des barrages, sans se substituer à l'Etat à qui reviendrait la décision *in fine*. Le SAGE a été validé en 2007, sans que l'Etat n'ait statué sur le devenir des ouvrages.

Cette absence de décision a fait naître la résistance des « anti-barrages », mettant la pression sur les politiques locaux pour défendre « leurs barrages » au ministère. Celui-ci a brutalement opté pour le non renouvellement de la concession en faisant référence à l'avis de la CLE.

Le préfet s'appuie maintenant sur une gouvernance locale pour mener le projet selon les attentes du ministère qui souhaite que cette opération soit exemplaire et constitue un véritable plan de mise en valeur de la vallée, avec une dimension liée aux emplois. L'idée est de passer d'un projet environnemental (restauration de la continuité écologique) à un projet d'aménagement du territoire durable (redynamisation de la vallée) en associant les acteurs économiques et sociaux.

Parcours professionnel

Michel Thoury, né le 20 juillet 1942 est maire de Saint-James depuis 1983.

A ce titre, il siège au comité de bassin de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Il est également président du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de la Baie et du Bocage depuis 1995.

La nécessité de la préservation de la ressource en eau l'a poussé à s'investir dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) du bassin de la Sélune, élaboré par la Commission Locale de l'Eau (CLE) dont il assure la présidence depuis 1999.

Il préside également la communauté de communes de Saint James depuis 1993 qui concourt à la mise en œuvre du SAGE notamment par ses actions sur la gestion des cours d'eau et la recomposition du maillage bocager.



■ Ouverture internationale

La continuité écologique : une exception française ? Tour d'horizon européen et international



Intervenant : **Roberto EPPLE**
Président et fondateur de European Rivers Network (ERN)

Contexte et problématique de l'intervention

La France mène aujourd'hui une politique intéressante voire exemplaire en matière de rétablissement de la continuité écologique des fleuves et rivières. Les autres pays d'Europe ou du monde commencent également à prendre en compte cette problématique. Les approches sont cependant aussi diverses et variées que la biodiversité elle-même protégée !

L'intervention soulèvera notamment les questions suivantes : quelles sont les politiques sur la continuité écologique en Espagne, en Suisse, en Allemagne ou encore aux Etats-Unis ? Quels sont les motivations, les méthodes et les critères d'évaluation propres à chaque pays ? Les actions sont-elles comparables ? Sont-elles efficaces et dans quelle mesure ?

L'intervention sera accompagnée de plusieurs photos et extraits vidéos.

Parcours professionnel

Roberto Epple naît sur les rives du Rhin alpin en 1945 à St Gallen (Suisse). Il grandit à Zurich sur les bords du Rhin et de la Limmat où il se baigne avec son père. Mais au fil des ans, il voit le fleuve se dégrader et devenir de plus en plus pollué. Après des études d'hydrologie et de communication, il travaille pour le compte d'une grande entreprise textile, par conséquent très polluante. Parallèlement bénévole militant dans différentes associations environnementales, il reconnaît leurs actions mais remarque leurs lacunes en terme de communication.

Face à ce constat et à l'urgence de l'enjeu environnemental, il se décide à mettre ses compétences professionnelles au profit des associations en devenant consultant dans son domaine de prédilection, l'eau. Depuis l'enfance, Roberto Epple est passionné par les rivières, les lacs, les fleuves.

Que fait-il ? En 1988, Roberto Epple est missionné par le WWF pour contrer les projets d'aménagement de la Loire, dernier fleuve sauvage de France et d'Europe de l'Ouest. Par le biais de l'association SOS Loire Vivante, il coordonne 7 années d'actions juridiques, médiatiques et scientifiques avec les différents acteurs du fleuve. En 1994, le projet du barrage de Serre de la Fare dans la Haute-Vallée de la Loire est abandonné et, avec lui, toute la logique des aménagements lourds. Cette première victoire pousse de nombreux organismes européens à engager le même combat, incitant Roberto Epple à créer l'European rivers network (ERN, Réseau Fleuves Europe) en 1994. L'ERN met en réseau les associations locales, régionales, nationales et internationales qui travaillent en faveur de la protection des rivières et améliore la communication entre elles dans un seul but : la gestion des rivières selon des critères de développement durable et de préservation. Le réseau compte en 2007 50 grands bassins européens de rivières, 5 bureaux à travers le monde et plusieurs nouvelles victoires comme la dépollution de l'Elbe en Allemagne, l'abandon d'un projet de barrage sur l'Ebre en Espagne.



■ Conclusion et clôture du colloque



Jean Paul DORON

Vice Président de l'Union Nationale de la Pêche en France (UNPF)
Président de la Fédération de l'Orne pour la Pêche et la Protection des milieux
aquatiques

Yves MERILLON

Directeur général adjoint de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne



Gilles BOURDOULEIX

Député maire de Cholet
Membre du conseil régional des Pays de la Loire
Président de la communauté d'agglomération du Choletais
Député de la 5^è circonscription de Maine-et-Loire



Bernard CAZEAU

Sénateur de la Dordogne
Président du Conseil Général de la Dordogne
Conseiller général du canton de Ribérac
Président de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de
Bassin (AFEPTB)



